|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | |  |
| Par email: [christina.bauman@sbfi.admin.ch](mailto:christina.bauman@sbfi.admin.ch) |  | Berne, le 29 mars 2019/ nr  VL\_Loi\_HEFP |

**Loi fédérale sur la Haute école fédérale en formation professionnelle**

**Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux**

Madame,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l’objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

PLR.Les Libéraux-Radicaux soutient le projet de loi fédérale sur la Haute école fédérale en formation professionnelle. En vue de l’accréditation en tant que Haute école pédagogique il est important que la HEFP se dote de la base légale adéquate et nécessaire afin de pouvoir mener à bien sa mission. Cependant, il est important que la HEFP détermine clairement quel est son rôle dans le payage des hautes écoles en Suisse. Une collaboration avec les autres HEP et les Organisation du monde du travail doit pour cela être maintenue et approfondie. Il en va notamment de l’élimination de doubons dans les processus. De manière générale, celle-ci fonctionne déjà très bien. Afin de garantir la force du système de formation duale en Suisse il est notamment nécessaire de garantir la perméabilité entre les différents parcours de formation. L’accès à la HEFP doit donc être possible indépendamment du type de formation suivie.

En vous remerciant de l’attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d’agréer, Madame, l’expression de nos plus cordiales salutations.

PLR.Les Libéraux-Radicaux

La Présidente Le Secrétaire général

|  |
| --- |
| Petra Gössi Samuel Lanz  Conseillère nationale |

|  |
| --- |
|  |
|  |